

BULLETIN D'ADHÉSION AU CYCLO CLUB AULNOY ANNEE 2025

Nom : Prénom :

Date de naissance : à

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Fixe : ☎ Portable :

Courriel :

Personne à prévenir en cas de problème:

Nom : ☎ Téléphone :

- Activité pratiquée Cyclotourisme Vtt
- Coût de l'adhésion: 35 €uros Chèque Espèces

Gants	Cuissard	Maillot	Veste	Corsaire	Collant	Blouson Hiver	Chaussettes

Nouveaux inscrits ou changement de Taille

*Vêtements : S ; M ; L ; XL ; 2XL ; 3XL ; 4XL

*Chaussettes 39-42 ; 42-44 ; 44-46 ; 46 -49

Guide des tailles Diffusport: <https://www.diffusport.fr/index.php?lg=fr&page=OUTILS&sp=23>

L'adhésion au CC AULNOY implique l'acceptation des conditions suivantes :

- Certificat médical obligatoire à remettre avec le bulletin d'adhésion lors de l'inscription ou dans un délai de 15 jours.
- Port du casque obligatoire.
- Strict respect du code de la route lors des brevets ou sorties.
- Respect des consignes et grandes orientations décrites sur le site Web.
- Acceptation des garanties de l'assurance Club. Il appartient à chacun d'examiner les clauses et de vérifier ses assurances personnelles ou d'en souscrire de nouvelles assurances personnelle si vous souhaitez étendre ces garanties (détails et signature obligatoire au verso).

En cas de non respect, le CC AULNOY & son Assureur DECLINENT TOUTE RESPONSABILITE

Date:

Signature (obligatoire):

CONDITIONS PARTICULIERES MULTIGARANTIE ACTIVITES SOCIALES

Association sportive - Contrat S001

ADRESSE DE L'IMMEUBLE

AU VIEUX MANOIR
20 PLACE ROGER SALENGRO
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES

DUREE DU CONTRAT

du 01/03/2013 au 31/03/2014
avec renouvellement tacite annuel

OBJET DU CONTRAT

Assurance des activités et des biens : cyclotourisme, cyclisme.

NOMBRE D'ADHERENTS

Vous nous avez déclaré que le nombre d'adhérents ne dépasse pas 50.

RESPONSABILITES CIVILES ASSUREES

- Responsabilité civile générale
- Responsabilité de mandataire social
- Responsabilité de dépositaire *

* Franchise de 871 € indexée lorsque les biens en dépôt sont assurés par le loueur.

GARANTIE PROTECTION DE VOS DROITS

- Défense, Recours
- Assistance juridique

DOMMAGES CORPORELS DUS A UN ACCIDENT

Assurés

Les dirigeants, bénévoles et tous les adhérents

Garanties

- Invalidité
- Décès
- Frais d'obsèques
- Frais médicaux
- Pertes de salaires et de revenus de l'ensemble des adhérents

Souscrites

- Oui
- Oui
- Oui
- Oui
- Oui

Le montant des prestations et les conditions de leur mise en jeu sont indiquées dans les conditions générales.

ASSISTANCE AUX PERSONNES 24H SUR 24H

DOMMAGES AUX BIENS MOBILIERS

Vos biens mobiliers sont assurés à concurrence de 6.966 euros en vol et dégâts des eaux et de 13.060 euros pour les autres garanties.

GARANTIES

- Incendie, attentat et risques annexes
- Tempête, grêle, neige
- Inondations
- Dégâts causés par l'eau
- Vol et actes de vandalisme
- Catastrophes naturelles

SOUSCRITES

- Oui
- Oui
- Oui
- Oui
- Oui
- Oui

FRANCHISE

- 174 €
- 174 €
- 380 €
- 174 €
- 174 €
- Légale

* Franchise indexée.

Les autres limites de garanties sont précisées aux conditions générales.

INDEXATION

La cotisation est calculée sur la base de l'indice des Risques Industriels (RI) en vigueur au 1er janvier 2013, soit 5.711.

Les franchises et les limites de garanties se référant à l'indice suivent ses variations trimestrielles.

COTISATION ANNUELLE

339,43 € taxes comprises (tarif en vigueur jusqu'au 31/03/2014) payable en 1 fois le 1er Avril de chaque année.

0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0

Ces conditions particulières complètent et personnalisent les conditions générales qui vous ont été remises avec le texte de nos statuts.

Détail des garanties (Responsabilité Civile, Droits, Dommages Corporels, Dommages) sur le site CCA.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces garanties et être conscient que je peux étendre celles-ci au travers d'un contrat personnel.

Aulnoy le:

Signature (obligatoire)